

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mai 2015

---

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2015 À 2019 - (N° 2779)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° DN28

présenté par  
Mme Adam, rapporteure

-----

### ARTICLE 21

A l'alinéa 5, supprimer les mots : « qui seraient rendues ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.